

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 2: Colloque 1985 de l'ADIJ : revendications de la jeunesse : réponses des pouvoirs publics

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

là un prolongement idéal, ce d'autant que cette commission devrait compter dans ses rangs, selon les motionnaires, une majorité de jeunes.

Outre les diverses manifestations mises sur pied, l'année de la jeunesse a incontestablement eu le mérite de mettre l'accent sur les problèmes et les aspirations des jeunes. Le monde politique, ne recrutant pas le plus souvent ses responsables parmi les jeunes générations, n'a

pas totalement conscience de l'ensemble des paramètres nécessaires aux prises de décisions concernant la jeunesse.

Les contacts noués et l'information récoltée ont, sans aucun doute, permis aux autorités d'améliorer leur maîtrise des dossiers. Les jeunes ne peuvent qu'en sortir gagnants.

S. P.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Président ad interim :
Philippe Degoumois, avocat et notaire,
2740 Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable :
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c. c. p. 25-2086-1